



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Garonne

Commune : Saint-Bertrand-de-Comminges

Autres communes :

R500

Appellation : Ruines de la ville antique

Monument(s)

Appellation : Ruines de la ville antique

Protection : classement

Arrêté : classement le 24/06/1946

Étendue de la protection : Parcelles appartenant à la Société archéologique du Midi de la France : Ville basse : parcelles B 280, 283, 862 (Thermes du Nord) ; 274 (Temple) ; 275 (Thermes du Temple) ; 298 à 303 ; 548 (Basilique romaine) ; 319 (Théâtre antique) ; Ville haute : parcelles B 547 (côté Nord de la cathédrale, y compris tous les bâtiments du musée de Comminges : musée des Olivétains) et 449. Terrain appartenant au département et sous-loué par la commune à la Société Archéologique du Midi de la France : Ville haute : parcelle B 458 et bâtiments renfermant le deuxième musée de Comminges : classement par arrêté du 24 juin 1946

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.